

BPREA RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Agriculteur, plus qu'un métier un projet de vie !

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 38093 (13/10/2023)

NSF : 210

Fiche ROME :

A1414/A1409/A1410/A1411

CPF : 238071

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans
- Valider son projet professionnel avec un conseiller France-Travail
- L'admission est définitive après examen et entretien avec l'équipe pédagogique

Le BPREA pour piloter une entreprise agricole et conduire une production

- Acquérir les compétences nécessaires, techniques et administratives, pour piloter une exploitation agricole.
- S'adapter aux enjeux du monde agricole d'aujourd'hui et se préparer à ceux de demain.

AU PROGRAMME

- Mettre en place et conduire un atelier de production (viticole, de maraîchage ou d'élevage)
- Transformer une production viticole, produire de l'alimentation pour son cheptel.
- Planter, irriguer, entretenir des arbres fruitiers : oliviers, abricotiers, pêchers, amandiers
- Agroécologie, agronomie, analyse de sols, maladies et auxiliaires de culture, enjeux climatiques, agroéquipements et conduite du tracteur.
- Statuts juridiques et fiscaux : société, entreprise individuelle...), les outils comptables.
- Statuts sociaux : chef d'exploitations, cotisant solidaire, collaborateur, aidant familial...
- Définir sa stratégie commerciale : marchés, clientèles, négociation, marketing.
- Le foncier agricole, les constructions en zone agricole.
- Visites d'exploitations et de partenaires agricoles.



Les + de la formation

- Un réseau d'anciens stagiaires installés
- Equipe pédagogique composée de professionnels et d'exploitants
- Nombreux partenaires institutionnels
- SST et Certiphyto décideur

CALENDRIER / DURÉE DE LA FORMATION

10 mois

de septembre à juin

1035 h

de formation

10 semaines

d'immersion en entreprise

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

**96 %**

DE SATISFACTION

**100 %**

DE RÉUSSITE AUX EXAMENS

**75 %**

D'INSERTION PROFESSIONNELLE

**6.6 %**

D'INTERRUPTION DE PARCOURS



Paroles d'apprenant

C'est rassurant d'être accompagnée au jour le jour dans la mise en place de son projet d'installation

”



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Serres horticoles
- Atelier d'agroéquipement
- Modules à distance
- Exploitation viticole
- Salles informatiques, CDI/CdR
- Visites d'exploitation

RÉFÉRENTIEL DU DIPLÔME

Le diplôme du Brevet Professionnel de Responsable d'entreprise agricole est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) correspondant à 7 capacités (blocs de compétences)

- **Se situer en tant que professionnel**
- **Piloter le système de production**
- **Conduire le processus de production dans l'agroécosystème**
- **Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise**
- **Valoriser les produits ou services de l'entreprise**
- **S'adapter à des enjeux professionnels particuliers :**

1. Polyculture, cultures fourragères, Vinification élevage des vins, Arboriculture fruitière en AB.

2. Maintenance du matériel agricole, Création de supports de communication avec les outils du Web, Restauration des murs en pierre sèche, Agritourisme

Le référentiel du diplôme est disponible sur : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bp/rea/bp-rea-refAvril-2017.pdf

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DU DIPLÔME

- Les UC sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

- Prise en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie pour les demandeurs d'emploi
 - Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au projet de Transition Pro.
- La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

Pour plus d'informations :

Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme DENAT au 06 29 93 18 20

Rejoignez-nous dès maintenant !

Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE
04 68 41 36 39

Lycée Charlemagne
Route de St Hilaire
11 000 CARCASSONNE
04 68 72 83 00

cfppa.pays-d-aude@educagri.fr
www.campusterreetnature.fr
@fpca11 sur    



CAMPUS
TERRE &
NATURE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



MaJ : 08/09/2026